

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 22 juin 2017

Membres présents :

Mesdames BLONDEAU Fabienne, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, SCALABRINO Maryline, JEANNIN Maryse,.
Messieurs BAUD Bernard, BOUVERET Xavier, CERF Stéphane, FAIVRE Alban, KALLAL Ahmed, SIEVERT Louis, TOUBIN Frédéric, VILLAME Fabrice.

Membres excusés : Madame BISTON Jocelyne

Secrétaire de séance : Me LECHINE Marie Jeanne.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance en salle à 18h.

Validation du compte rendu du 02/06/2017

Pas d'observations. Validé à l'unanimité

Marché sécurité grande rue

L'entreprise Colas a terminé les travaux.

La viabilisation des terrains joutant la route a été effectuée car en cas de construction future, la DDT n'autorisera plus de creuser la route pour l'eau et l'assainissement.

A l'avenir, une nouvelle taxe de raccordement va être créée pour les futures constructions comme cela est déjà mis en place dans les autres communes.

Le carrefour Grande rue – rue de la Craye est aménagé afin de neutraliser les nombreuses flaques d'eau et une meilleure visibilité.

Enfin le trottoir côté pair de la grande rue est aménagé en goudron depuis le carrefour de la rue de la Craye jusqu'au village.

Le poteau incendie a été remplacé

Coût total des travaux supplémentaires s'élève à 30 046 euros

Le conseil valide à l'unanimité ce supplément comme prévu lors du conseil du 3 mars 2017

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU COMITE DES FETES POUR LE FINANCEMENT DU COMICE.

Lors du vote du budget, il a été prévu que la municipalité verse une subvention au comité des fêtes pour l'organisation du comice du 16 septembre.

Le conseil accepte à l'unanimité le versement de la subvention en plusieurs fois ;

1^{er} versement de 3000 euros en juillet 2017.

Les prochains versements se feront selon les besoins

PITON ROCHEUX fondation du patrimoine

Messieurs Demesmay Maurice et Debel Guy de la fondation du patrimoine ont rencontré Madame le Maire le 15 juin 2017.

Ils ont précisé que le fonds de souscription était déductible des impôts et que la fondation du patrimoine travaille en ce moment sur la restauration de l'église de Bannans et l'Abbaye de Montbenoit.

Le dossier que nous leur avons fait parvenir est complet mais c'est aussi notre travail de faire connaître notre projet par des manifestations car plus de personnes sont au courant plus il y a de versements sous forme de dons.

Cependant, ils nous informent qu'avant le 31/12/2016, la totalité des sommes reçues pour un projet étaient reversées pour ce projet. Aujourd'hui c'est seulement 20 % qui est reversé.

A l'unanimité le conseil décide de ne pas donner suite à ce dossier. La réfection du piton rocheux se fera en plusieurs étapes afin de respecter les budgets.

CARRIERE

En date du 3 juin, nous avons reçu un courrier de la préfecture du Doubs concernant la carrière. Les prélèvements de roches pour l'année 2016 ont largement été dépassé .

Le préfet demande donc aux carrières de bien vouloir respecter les quantités de roche à extraire faute de quoi des sanctions pourraient être prises .

PREVAL ET MISE A DISPOSITION BROYEUR

Le conseil décide à l'unanimité la signature d'une convention pour la mise à disposition d'un broyeur par Préal

QUESTIONS DIVERSES

1 – En date du 13 juin 2017, Madame Gisèle STANESCU fait part de sa démission du conseil municipal pour des raisons professionnelles .

2 – Station trail

Suite au vote de la CCA 800 concernant la création d'une station trail sur le territoire de la CCA, une réunion a eu lieu en mairie de Levier afin de commencer à finaliser ce projet. La Base de la station se trouvera à Levier .

Mr Alban Faivre, présent, a proposé des possibilités de circuit sur le Val d'Usiers et en particulier Sombacour

Dossier à suivre

3 – Courrier de Mr Olivier CORBET

Dans un courrier du 11 juin, Mr Olivier Corbet se plaint de la vitesse des véhicules rue du stade.

Nous constatons avec regret le manque de civisme des automobilistes et nous lui demandons de solliciter aussi la commune de Bians.

Prochaine réunion